

Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 61 (1974)

Rubrik: III. Personnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b) Reliure

Les principaux travaux de notre atelier de reliure ont été les suivants:

	1973	1974
Nouvelles acquisitions mises sous couverture avec cote	17 912	19 838
Réparations	5 069	5 946
Reliures selon le procédé Lumbeck	1 384	1 714
Brochures reliées selon le même procédé	1 740	1 598
Couvertures avec attaches	1 062	586
Entretien des reliures en cuir	763	970

Pour nos catalogues, on a tiré 6 398 (4 249) titres sur 49 685 (35 605) fiches.

A l'extérieur, nous avons fait exécuter, auprès de vingt ateliers de reliure, les travaux suivants:

	1973	1974
Demi-reliures en peau	77	80
Demi-reliures en toile	2 188	2 552
Reliures bradel	4 937	5 438
Brochures	2 231	2 585

Pour des raisons pécuniaires, le nombre des publications brochées ne cesse de s'accroître; cette situation, de même que le renchérissement dans le domaine de la reliure, se traduisent par une augmentation des investissements en faveur des travaux exécutés à l'extérieur qui atteignent Fr. 248 471 (Fr. 205 293). Pour la reliure des ouvrages anciens, nous avons dépensé globalement Fr. 10 000.—

III. Personnel

En raison du renforcement de l'arrêté fédéral concernant le plafonnement de l'effectif du personnel, de nouveaux postes ne sont accordés que si une division doit se charger, en vertu des lois et des arrêtés en vigueur, de nouvelles obligations légales ou de tâches supplémentaires. Par suite de cette sévère réglementation, nous avons dû renoncer une nouvelle fois à une augmentation du personnel indispensable et réclamée déjà depuis longtemps. L'effectif est donc resté bloqué à 69 personnes, bien que le volume du travail à fournir, dans différents domaines, ait considérablement augmenté. Cet état de choses, joint à la limitation des crédits pour le personnel auxiliaire, ont rendu partiellement très difficile l'accomplissement de nos tâches. Il n'est toutefois pas encore possible d'évaluer exactement les conséquences qu'aura pour les années 1975—1977 la décision de bloquer le personnel. Mais il sera presque impossible de ne pas réduire nos prestations.

Par rapport aux années antérieures, les mutations dans le cadre du personnel ont été moins nombreuses; nous ne comptons effectivement que trois départs et cinq nouveaux engagements. C'est ainsi qu'après de longues et cruelles souffrances, supportées avec un grand courage, Mlle Heidi Gusset nous a quittés le 29 mai, dans sa cinquantième année. La défunte travaillait dans notre bibliothèque depuis 1946. Elle rédigea pendant de nombreuses années la bibliographie des partitions musicales suisses (*Musica practica*), catalogua différents fonds spéciaux et introduisit nos stagiaires à l'art du catalogage. Le personnel gardera un souvenir plein d'admiration à cette collègue qu'il appréciait et qui nous a malheureusement quittés trop tôt.

La section du Catalogue collectif a enregistré le départ de Mme Vezényi-Prince et de Mme E. Wägli-Ernst. Nous remercions ces deux collaboratrices pour leur activité couronnée de succès. Cinq nouvelles personnes ont commencé à travailler chez nous: M. Jean-Claude Lavanchy pour les questions d'automation, MM. Pius Schwaller et Peter Brauen (comme aides de bibliothèque) dans le service des magasins; Mlles Marisa Romano et Maria Pfäffli, qui avaient d'abord été stagiaires dans notre Bibliothèque, ont été engagées au Catalogue collectif.

Mlles Anna Schlosser et Ines Gartmann, stagiaires, ont subi avec plein succès les examens pour l'obtention du diplôme de l'Association des bibliothécaires suisses. La Bibliothèque en outre a engagé quatre nouveaux stagiaires: Mlle Marion Held, Mme Marianne Mosimann, Mlle Heidi Roeckle et M. Markus Küffer.

Ajoutons enfin que plusieurs stagiaires venus d'autres bibliothèques ont accompli chez nous des stages de plusieurs semaines pour parfaire leur formation.

Enfin, nous avons occupé en moyenne 24 personnes à temps partiel.

IV. Commission

Au début de l'année, les membres de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse ont pris congé de M. le conseiller fédéral Tschudi. Au dîner d'adieu, le président remercia ce magistrat qui avait toujours montré une profonde compréhension pour les problèmes de la Bibliothèque nationale et soutenu de toutes ses forces le travail de la Commission relevant de son autorité. Le nouveau chef du Département de l'intérieur, M. le conseiller fédéral Hürlimann, s'est fait présenter les principaux collaborateurs du Directeur lors d'une visite à la Bibliothèque et a assisté à la première séance de la commission pour 1974. La Commission discuta et prépara le texte d'un nouveau "Règlement concernant la consultation et le prêt des livres et documents de la Bibliothèque nationale suisse à Berne" dont la révision s'imposait particulièrement à la suite de la suppression de la franchise de port.